



LES 15 , 16 ET 17 MAI 2025

## THEME : DES DESSINS CONTRE L'INFOX POUR UNE ÉLECTION PACIFIQUE

Règlement des concours de Cocobulles « GRAND PRIX BD DE LA MAIRIE DE TREICHVILLE ET PRIX SPÉCIAL CARTOONING FOR PEACE DU DESSIN DE PRESSE »  
Date limite d'envoi des planches : 23 Avril 2025

### Article 1 : Organisateur et thème

À l'occasion de la 8ème édition de COCOBULLES, le festival international de bande dessinée et de dessin de presse, un (1) concours de bande dessinée et un (1) concours de dessins de presse sont organisés en direction des professionnels et des amoureux du dessin.

- 1 • Concours international bande dessinée : thème : Élection, fake news et conséquences
- 2 • Concours international dessin de presse : thème : Élection, fake news et conséquences

### Article 2 : Participation au concours

Ces concours sont ouverts aux professionnels et aux amoureux du dessin sans limite d'âge.

- Le participant n'aura droit qu'à une seule œuvre.
- Le participant aura le droit de concourir dans les deux disciplines. Néanmoins, il ne pourra envoyer qu'une seule œuvre par concours.

### Article 3 : Critères et format de la planche

Les œuvres de bande dessinée devront être exécutées sur format A3 (29,7 cm x 42 cm), en deux planches maximums. Le nombre de vignettes, l'utilisation des couleurs et les techniques sont laissés entièrement libres.

Les œuvres de dessin de dessin de presse devront être exécutés sur format A3 (29,7 cm x 42 cm), l'utilisation des couleurs et les techniques sont laissés entièrement libres.

### Article 4 : Remise / Envoi des planches

Les œuvres devront être envoyés uniquement sur internet. Elles devront être en haute résolution (300 dpi) à l'adresse suivante : [concours.cocobulles@tachedencre.org](mailto:concours.cocobulles@tachedencre.org) accompagnées de la fiche d'inscription correctement remplie.

### Article 5 : Sélections

Le jury sera composé d'auteurs, spécialistes et amateurs du dessin et de fact-checkers. Les planches seront sélectionnées en fonction de l'originalité du scénario et de la qualité du graphisme

## Article 6 : Remise de prix

Deux prix seront attribués.

- Le prix bande dessinée : 400 000 CFA + un trophée
- Le prix dessin de presse : 400 000 CFA + un trophée

Les vainqueurs seront contactés par voie téléphonique ou par mail.

Les prix seront proclamés à Treichville à Abidjan le samedi 17 mai 2025 à 17 heures, lors de la cérémonie de clôture.

## Article 7 : Exposition des planches

Les organisateurs se réservent la possibilité d'exposer les œuvres reçues pendant la durée du festival. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommages causés aux créations. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté, et de modifier les prix.

## Article 8 : Mise à la disposition de la planche libre de droits

Chaque participant consent à la mise à disposition de sa planche libre de droits dans le cadre des activités prévues lors du Festival (exposition, communication).

Sauf indication contraire par mail avant le 17 mai, il consent également à sa mise à disposition libre de droits :

- A l'association Tâche d'encre dans le cadre de ses activités ultérieures
- A l'association Cartooning for Peace dans le cadre des activités développées dans le cadre du projet "Désinfox Jeunesse", mis en œuvre en partenariat avec Africa Check et CFI jusqu'en décembre 2025.

## Article 9 : Autorisation de publication

Les participants aux concours autorisent les organisateurs à reproduire et publier leur nom, leur image et/ou leurs propos, dans tous les documents rédactionnels et/ou promotionnels diffusés sur quelque support que ce soit comme notamment tout support écrit (magazines, dossiers de presse, affiches, programmes...) et les sites web des organisateurs.

La participation au présent concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

